



MASON GRAPHITE INC.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)



Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des présents états financiers intermédiaires résumés, notamment des jugements et estimations comptables importants conformément aux Normes internationales d'information financière. Cette responsabilité englobe la sélection des principes et des méthodes comptables appropriés, et la prise de décisions qui influent sur l'évaluation de transactions faisant appel à un jugement objectif.

Le conseil d'administration est tenu de superviser la direction dans l'exécution de ses responsabilités à l'égard de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers intermédiaires résumés. Le conseil s'acquitte de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par les membres de la direction et en discutant avec ces derniers de questions d'intérêt. Le comité d'audit a pour tâche de rencontrer la direction pour discuter des contrôles internes à l'égard de l'information financière et à la présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en tienne compte dans le cadre de l'approbation de la publication des états financiers intermédiaires résumés et d'autres informations financières de la Société à l'intention des actionnaires.

La direction reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Société conformément aux normes financières établies et aux lois et règlements applicables, de même que de maintenir des normes de conduite appropriées pour ses activités.

« Benoît Gascon »

Benoît Gascon
Président et chef de la direction

« Luc Veilleux »

Luc Veilleux
Chef de la direction financière

Laval, Québec

Le 27 mai 2019

Mason Graphite Inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en dollars canadiens)

(non audités)

	<u>Au 31 mars 2019</u>	<u>Au 30 juin 2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	18 525 985	40 473 219
Taxes de vente à recevoir	460 758	1 057 681
Aide gouvernementale à recevoir	-	68 663
Charges payées d'avance et autres créances	80 584	111 876
	<u>19 067 327</u>	<u>41 711 439</u>
Actifs non courants		
Actifs financiers par le biais du résultat net (note 3)	637 000	1 471 000
Participation dans une entreprise associée (note 3)	8 195 735	3 994 235
Immobilisations corporelles (note 4)	74 548 892	51 783 149
	<u>102 448 954</u>	<u>98 959 823</u>
Total de l'actif		
	<u>102 448 954</u>	<u>98 959 823</u>
PASSIF		
Passifs courants		
Créiteurs et charges à payer	6 288 917	3 875 018
Débiteures convertibles – contrat hôte (note 5)	3 880 776	3 624 816
Débiteures convertibles – dérivé (note 5)	40 000	2 424 688
	<u>10 209 693</u>	<u>9 924 522</u>
Passifs non courants		
Passif d'impôt différé	2 509 000	2 509 000
	<u>2 509 000</u>	<u>2 509 000</u>
Total du passif		
	<u>12 718 693</u>	<u>12 433 522</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	107 770 516	107 461 016
Réserves	11 068 371	10 924 185
Déficit	(29 108 626)	(31 858 900)
Total des capitaux propres	<u>89 730 261</u>	<u>86 526 301</u>
Total des capitaux propres et du passif		
	<u>102 448 954</u>	<u>98 959 823</u>

Note 1 – Nature des activités et risque de liquidité

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signé « François Laurin », administrateur

Signé « Benoît Gascon », administrateur

Mason Graphite Inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

(en dollars canadiens)

(non audités)

	Trimestres clos les 31 mars		Périodes de neuf mois closes les 31 mars	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Salaires et honoraires d'experts-conseils	276 976	224 308	811 877	644 863
Jetons de présence	92 695	20 626	222 700	65 576
Honoraires professionnels	115 995	103 328	360 797	258 271
Frais généraux et frais de bureau	53 637	160 516	200 939	344 365
Frais de transport et d'hébergement	26 122	33 056	65 633	71 079
Rémunération fondée sur des actions	37 989	192 565	97 912	643 122
Frais de communication et de promotion	4 304	33 508	24 061	40 917
Honoraires de l'agent des transferts et frais de dépôt	11 991	18 786	94 373	74 484
Royautés (note 7)	12 500	12 500	37 500	37 500
Frais d'étude sur les produits de graphite à valeur ajoutée	433 541	292 909	1 137 778	804 878
Production de graphite naturel pour les clients et tests	1 088	368 344	175 411	448 169
Frais de recherche et développement	30 000	45 476	329 426	128 404
Aide gouvernementale	(3 013)	(24 462)	(164 586)	(243 526)
Amortissement	1 006	-	17 106	-
Écart de change net lié à l'exploitation	7 184	753	15 279	560
Perte d'exploitation	1 102 016	1 482 213	3 426 206	3 318 662
Quote-part de la perte d'une entreprise associée (note 3)	403 000	389 750	1 128 500	1 201 500
Profit à la dilution d'une entreprise associée (notes 3 et 9)	(3 620 000)	(1 265 000)	(5 330 000)	(2 753 000)
Perte nette (gain net) sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (notes 3 et 9)	236 000	197 000	834 000	(1 263 000)
Charges financières (notes 5 et 9)	(76 965)	(2 783 417)	(2 384 688)	810 075
Produits financiers	(103 632)	(180 864)	(424 292)	(257 929)
Perte (profit) nette avant impôt	(2 059 581)	(2 160 318)	(2 750 274)	1 056 308
Charge d'impôt différé	-	-	-	-
Perte (profit) nette et perte globale	(2 059 581)	(2 160 318)	(2 750 274)	1 056 308
Perte (profit) par action				
De base et diluée	(0.01)	(0.02)	(0.02)	0.01

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Mason Graphite Inc.

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en dollars canadiens)

(non audités)

	Périodes de neuf mois closes les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Profit net (perte nette)	2 750 274	(1 056 308)
Éléments hors trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions	97 912	643 122
Amortissement	17 106	-
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	1 128 500	1 201 500
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(5 330 000)	(2 753 000)
Perte nette (gain net) sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	834 000	(1 263 000)
Charges financières	(2 384 688)	810 075
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Taxe de vente à recevoir	596 923	(303 744)
Aide gouvernementale à recevoir	68 663	36 188
Charges payées d'avance et autres créances	31 292	(51 588)
Créditeurs et charges à payer	(1 376 174)	66 007
	<u>(3 566 192)</u>	<u>(2 670 748)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Placement privé	-	45 000 000
Coûts de transaction	-	(2 454 883)
Options exercées	106 600	1 121 183
	<u>106 600</u>	<u>43 666 300</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Participation dans une entreprise associée	-	(2 000 065)
Crédit d'impôt minier reçu	-	71 307
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 487 642)	(6 835 259)
	<u>(18 487 642)</u>	<u>(8 764 017)</u>
Variation de la trésorerie	(21 947 234)	32 231 535
Trésorerie au début de la période	40 473 219	15 453 470
Trésorerie à la fin de la période	<u>18 525 985</u>	<u>47 685 005</u>
Informations complémentaires :		
Immobilisations corporelles comptabilisées dans les créditeurs et charges à payer	5 931 923	3 909 501
Intérêts payés sur débetures convertibles	118 500	118 500
Rémunération fondée sur des actions comptabilisées dans les immobilisations corporelles	130 676	391 357
Accroissement et intérêts sur les débetures comptabilisées dans les immobilisations corporelles	611 460	588 723

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Mason Graphite Inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

(non audités)

	Capital-actions		Réserves			Déficit	Capitaux propres
	Nombre	Montant	Bons de souscription	Bons de souscription de courtier	Options		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	135 813 323	107 461 016	5 622 949	591 458	4 709 778	(31 858 900)	86 526 301
Actions émises au titre du paiement des intérêts sur les débetures convertibles (note 6)	194 262	118 500	-	-	-	-	118 500
Options exercées	220 000	191 000	-	-	(84 400)	-	106 600
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	228 587	-	228 587
Profit net et profit global de la période	-	-	-	-	-	2 750 274	2 750 274
Solde au 31 mars 2019	136 227 585	107 770 516	5 622 949	591 458	4 853 964	(29 108 626)	89 730 261
Solde au 1^{er} juillet 2017	114 093 459	61 318 642	5 622 949	591 458	4 775 803	(30 743 347)	41 565 505
Placement privé – actions ordinaires	18 750 000	45 000 000	-	-	-	-	45 000 000
Placement privé – coût de transaction	-	(2 454 883)	-	-	-	-	(2 454 883)
Débetures converties	236 686	411 686	-	-	-	-	411 686
Actions émises au titre du paiement des intérêts sur les débetures convertibles (note 6)	47 212	118 500	-	-	-	-	118 500
Options exercées	1 833 333	2 036 886	-	-	(915 703)	-	1 121 183
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	1 034 479	-	1 034 479
Perte nette et perte globale de la période	-	-	-	-	-	(4 681 031)	(4 681 031)
Solde au 31 mars 2018	134 960 690	106 430 831	5 622 949	591 458	4 894 579	(35 424 378)	82 115 439

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou la « Société ») a été prorogée de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario) vers la juridiction de la Loi canadienne sur les sociétés par actions avec une date d'entrée en vigueur du 3 mars 2016. La Société a été constituée en société par actions le 15 mars 2011 selon la Loi sur les sociétés par actions (Ontario). Le siège social de la Société est situé au 3030, boul. Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, Canada, H7T 2P5.

La Société mène des activités de développement du gisement de graphite du Lac Guéret, situé au Québec, au Canada. La Société a divulgué un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété Lac Guéret. Au 30 juin 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet du lac Guéret avaient été établies et que la phase de développement du projet du lac Guéret a donc commencé. Le 12 décembre 2018, la Société a mis à jour les résultats de l'étude de faisabilité dans un rapport technique intitulé « NI 43-101 technical report feasibility study update of the Lac Guéret graphite project »

Même si la Société a effectué des démarches pour vérifier le titre de propriété du gisement, ces démarches ne garantissent pas le titre que détient la Société. Le titre de propriété peut en effet être assujéti à un régime de permis ou de concession de licence gouvernemental ou être lié à des ententes préalables non enregistrées, à des concessions minières non enregistrées, à des revendications des peuples autochtones, ou encore ne pas être conforme aux exigences réglementaires et environnementales.

Les présents états financiers intermédiaires résumés sont fondés sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible. Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter de la date de clôture.

Au 31 mars 2019, le fonds de roulement de la Société se chiffrait à 8 857 634 \$, son déficit accumulé s'établissait à 29 108 626 \$ et le bénéfice net s'élevait à 2 750 274 \$ pour la période de neuf mois close à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 18 525 985 \$.

La direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, charges d'exploitation et les dépenses de développement pour les 12 prochains mois. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement de son projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction cherche actuellement de telles sources de financement. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été revus, approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 27 mai 2019.

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Base de présentation

Les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires résumés, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

La préparation d'états financiers intermédiaires résumés conformes à l'IAS 34 repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables importantes. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société.

Les méthodes comptables suivies dans les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles qui ont été suivies pour l'exercice précédent à l'exception de ce qui suit :

b) Nouvelles méthodes comptables adoptées au cours du semestre

Instruments financiers

Des actifs financiers et des passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou ont été transférés, et que la Société a transféré pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété des actifs. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou qu'elle a expiré.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur, alors l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- évalués ultérieurement au coût amorti;
- évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net).

Les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que la Société ne fasse, instrument par instrument, le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur. Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, le classement dépend du modèle économique que suit l'entité pour gérer les actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont comptabilisés soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite de toute perte de valeur si :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais du résultat net à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, cette évaluation dépendra du modèle économique suivant lequel le placement est détenu. Dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cette évaluation sera déterminée par le fait que la Société a fait ou non le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; si la Société a fait ce choix, les profits et les pertes ne seront jamais reclassés en résultat net et aucune perte de valeur ne pourra être comptabilisée en résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés en résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement.

iii) Dépréciation

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues liées à ses instruments d'emprunt qui sont comptabilisés au coût amorti ou par le biais des autres éléments du résultat global. Le choix de la méthode de dépréciation à employer sera déterminé par le fait qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit.

La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite de tous les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride comprenant également un contrat hôte non dérivé, qui a pour effet de faire varier certains des flux de trésorerie de l'instrument composé d'une manière similaire à un dérivé autonome.

Dans le cas où un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif, l'intégralité du contrat hybride est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas où un contrat hybride comporte un contrat hôte qui n'est pas un actif, les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque les caractéristiques économiques qu'ils présentent et les risques qui s'y rattachent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte. Toute variation subséquente de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dérivés incorporés (suite)

Les débetures convertibles émises par la Société représentent un instrument financier hybride pouvant être converti en actions ordinaires de la Société au gré du porteur, du fait que le nombre d'actions devant être émises varie selon différents scénarios de financement futur. L'instrument financier hybride est comptabilisé comme un passif, et la valeur comptable initiale des débetures convertibles (le contrat hôte) correspond au montant résiduel du produit après la séparation de la composante représentant le dérivé, lequel est comptabilisé à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables, s'il en est, sont répartis entre le contrat hôte et le dérivé proportionnellement à leur valeur comptable initiale respective. Après la comptabilisation initiale, la composante correspondant au contrat hôte comprise dans l'instrument financier hybride est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, tandis que la composante correspondant au dérivé est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net.

c) Nouvelles normes et interprétations adoptées

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et fournit des indications sur la comptabilisation, le classement et l'évaluation des actifs financiers et passifs financiers, ainsi que sur la décomptabilisation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. La Société a adopté l'IFRS 9 en date du 1er juillet 2018 et la nouvelle norme a été appliquée de façon rétrospective sans retraitements des périodes antérieures, conformément aux dispositions transitoires de l'IFRS 9. Il n'y a eu aucune incidence sur le bilan d'ouverture au 1er juillet 2018 et sur l'information comparative présentée. Le nouveau classement des actifs financiers et passifs financiers selon l'IFRS 9 n'ont eu aucune incidence. L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur la dépréciation des actifs financiers de la Société.

Le tableau suivant résume les modifications apportées aux catégories d'évaluation des actifs et passifs financiers de la Société aux 1er juillet 2018 :

	Catégorie aux termes d'IAS 39	Catégorie aux termes d'IFRS 9
Actifs financiers :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Actifs financiers par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers :		
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti
Débetures convertibles – contrat hôte	Autres passifs financiers	Coût amorti
Débetures convertibles – dérivé	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur par le biais du résultat net

La comptabilisation de ces instruments et le poste auquel ils sont inscrits dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas touchés par l'adoption d'IFRS 9, et aucun ajustement n'a à être apporté à l'évaluation des actifs et passifs financiers de la Société.

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

d) Nouvelles normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications aux normes existantes ont été publiées et leurs adoptions sont obligatoires pour les périodes comptables futures et pourraient avoir une incidence importante sur la Société :

IFRS 16, contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes de l'IFRS 16 reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour l'exercice de la Société qui débutera le 1er juillet 2019. L'application de cette nouvelle norme n'aura pas d'impact significatif en fonction des contrats de location actuels de la Société.

3. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le 21 septembre 2018, NanoXplore Inc. (« NanoXplore ») a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Sigma Industries Inc. (« Sigma ») pour un montant total de 8 793 581 \$ acquitté par l'émission de 4 579 988 actions ordinaires de son capital-actions à tous les actionnaires existants de Sigma et a acquis la totalité des débetures en circulation de Sigma Industries pour un montant total de 9 993 500 \$, dont 9 011 000 \$ sont versés en espèces et 982 500 \$ en émettant 511 719 actions de son capital-actions aux détenteurs de débetures de Sigma. Le ratio d'échange pour déterminer le montant payé était basé sur un prix fixe; chaque action ordinaire de Sigma était échangée contre 0,39 action ordinaire de NanoXplore. La valeur des actions ordinaires de Sigma a été fixée à 0,75 \$ et celle des actions ordinaires de NanoXplore à 1,92 \$. Selon le cours de l'action des actions de NanoXplore (TSX.V : GRA) à la date d'acquisition qui était de 1,61 \$, la juste valeur de la contrepartie totale payée s'élevait à 17 208 648 \$. Également, le 11 janvier 2019, NanoXplore a complété un placement privé de 16 144 800 actions ordinaires à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit brut de 20 988 240 \$ et un placement privé de 10 000 000 \$ de débetures convertibles subordonnées non-garanties.

À la suite de ces transactions et d'exercices de bons de souscription et d'options au cours de la période courante, la participation de la Société dans NanoXplore est passée de 24% à 19% et a enregistré un profit à la dilution d'une entreprise associée de 5 330 000 \$ sur la disposition présumée de sa participation.

	Période de neuf mois close le 31 mars 2019
	\$
Solde au 1^{er} juillet	3 994 235
Profit à la dilution	5 330 000
Quote-part perte nette et perte globale de la période	(1 128 500)
Solde au 31 mars	8 195 735

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

3. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE (suite)

Les actifs financiers par le biais du résultat net comprennent des bons de souscription de NanoXplore obtenus lors de la participation de la Société dans les placements privés de cette dernière.

	<u>Période de neuf mois close le 31 mars 2019</u>
	\$
Solde au 1^{er} juillet	1 471 000
Perte sur les actifs financiers (variation de la juste valeur)	(834 000)
Solde au 31 mars	637 000

La juste valeur de ces instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant une technique d'évaluation, la méthode Black-Scholes en l'occurrence. Cette technique d'évaluation maximise l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fie le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Les bons de souscription de NanoXplore détenus par la Société sont considérés de niveau 2.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipements informatiques	Équipements de production	Construction en cours	Biens miniers en développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	87 683	3 661 457	14 301 353	33 732 656	51 783 149
Acquisitions	119 976	8 603 092	13 448 321	-	22 171 389
Coûts d'emprunt capitalisés	-	-	611 460	-	611 460
Amortissement	(17 106)	-	-	-	(17 106)
Solde au 31 mars 2019	190 553	12 264 549	28 361 134	33 732 656	74 548 892
Au 31 mars 2019					
Coût	207 659	12 264 549	28 361 134	33 732 656	74 565 998
Amortissement cumulé	(17 106)	-	-	-	(17 106)
Valeur comptable nette	190 553	12 264 549	28 361 134	33 732 656	74 548 892

Les équipements informatiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée soit entre 3 et 10 ans.

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

5. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures convertibles (« Débentures ») sont des instruments financiers composés qui comprennent une composante dette (contrat hôte) et des options de conversion et de rachat anticipé (composante dérivé); elles sont présentées dans leur totalité en tant que passif financier à l'état de la situation financière.

Les débentures d'un montant total de 3 950 000 \$ viendront à échéance le 11 juin 2019.

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable des Débentures :

	Période de 9 mois close le 31 mars 2019		
	Contrat hôte	Dérivé	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet	3 624 816	2 424 688	6 049 504
Variation de la juste valeur du dérivé	-	(2 384 688)	(2 384 688)
Accroissement	255 960	-	255 960
Solde au 31 mars	3 880 776	40 000	3 920 776

Les Débentures et la composante dérivé ont été évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation des obligations convertibles. Les principales hypothèses employées dans ce modèle sont les suivantes :

	Au 31 mars 2019	Au 30 juin 2018
Durée de vie prévue en années	0.25	1
Volatilité attendue*	49 %	37 %
Écart de taux	16 %	13 %

* La volatilité attendue est fondée sur la volatilité passée de l'action de la Société et la volatilité d'un indice boursier du secteur minier. Pour fixer le prix des Débentures au pair à la date d'émission, l'écart de taux a été calibré à 16 % en tenant compte du marché du secteur minier.

Les autres hypothèses clés suivantes ont également été passées en revue, puisqu'elles font partie des caractéristiques des Débentures :

- le moment et la probabilité de survenance d'un éventuel financement subséquent et le prix des actions émises lors de celui-ci;
- le moment et la probabilité de survenance d'un éventuel financement de la construction du projet du Lac Guéret et le prix des actions émises lors de ce financement.

Les charges financières se composent de ce qui suit :

	Périodes de neuf mois closes le 31 mars	
	2019	2018
Intérêts sur le coupon	355 500	355 550
Intérêts – Accroissement des débentures convertibles	255 960	233 173
Moins : Coût d'emprunt capitalisés	(611 460)	(588 723)
Perte sur le dérivé incorporé (variation de la juste valeur)	2 384 688	810 075
	2 384 688	810 075

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

6. CAPITAL-ACTIONS

Le 21 décembre 2018, la Société a émis 194,262 actions ordinaires de la Société à un prix réputé de 0,61 \$ l'action en lieu de paiement du montant d'intérêt de 118 500 \$ payable en vertu des Débentures à 12 %. Selon les termes des Débentures, la Société a l'option de verser jusqu'à 50 % des intérêts semi-annuels dus sur les Débentures en actions ordinaires. Le solde des intérêts dus en vertu des Débentures, d'un montant de 118 500 \$, a été payé en argent.

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

- Royautés de 12 500 \$ et 37 500 \$ (12 500 \$ et 37 500 \$ en 2018) engagés auprès de NanoXplore à l'égard des droits d'utilisation d'un brevet (la Société a une influence significative sur NanoXplore).

Au 31 mars 2019, le solde à payer aux parties liées se chiffrait à 123 610 \$. Les montants dus ne portent pas intérêt, ne sont pas garantis et sont exigibles sur demande.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les risques auxquels sont exposés la Société et leur incidence sur les instruments financiers de la Société sont présentés ci-dessous.

Juste valeur

La Société a établi que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états de la situation financière conformément à la hiérarchie des justes valeurs. Selon cette hiérarchie, les actifs financiers et les passifs financiers sont regroupés en trois catégories en fonction de l'importance des données d'entrées utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : des données d'entrée autres que les prix quotés du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (si elles sont dérivées des prix);
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le niveau de classement de l'actif financier ou du passif financier est déterminé en fonction de la donnée d'entrée importante du plus bas niveau utilisée dans l'évaluation de la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière sont regroupés comme suit selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2019 :

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

Déventures (composante dérivé) : niveau 3 40 000 \$

Cet instrument est classé dans les instruments financiers du niveau 3, car la volatilité implicite et l'écart de taux sont considérés comme des données non observables sur le marché.

Actifs financiers par le biais du résultat net : niveau 2 637 000 \$

Cet instrument est classé dans les instruments financiers du niveau 2, car le prix de l'action sous-jacente et le taux sans risque sont considérés comme des données observables sur le marché.

9. AJUSTEMENTS TRIMESTRIELS (non-audités – informations supplémentaires)

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés pour les trimestres clos le 30 septembre 2017, le 31 décembre 2017 et le 31 mars 2018, la Société n'a pas enregistré adéquatement les items suivants :

- l'actif financier par le biais du résultat net découlant des bons de souscription que la Société détient dans une entreprise associée (NanoXplore Inc.) n'a pas été enregistré conformément à la norme IAS 39 Instruments financiers: *Comptabilisation et évaluation*. Ainsi, la comptabilisation initiale de l'actif financier ainsi que les variations en juste valeur pour chacun des trimestres doivent être ajustées pour chacune des périodes;
- le gain sur dilution associé à la participation dans une entreprise associée (NanoXplore Inc.) conformément à la norme IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*;
- les coûts d'emprunt qui sont attribuables à l'acquisition, à la construction ou la production d'un actif qualifié soit les immobilisations corporelles auraient dû être incorporés au coût de cet actif conformément à la norme IAS 23 *Coûts d'emprunt*.

La direction a déterminé que les corrections d'erreurs ci-dessus constituent une modification conforme à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* nécessitant des ajustements rétrospectifs pour les périodes intermédiaires pour les trimestres clos le 30 septembre 2017, le 31 décembre 2017 et le 31 mars 2018.

Les tableaux ci-dessous présentent l'incidence des corrections d'erreurs sur chaque poste des états financiers intermédiaires résumés de la Société :

a) Ajustements apportés aux états intermédiaires de la situation financière

	<u>Au 30 septembre 2017</u>		
	<u>Précédemment</u>	<u>Ajustements</u>	<u>Ajusté</u>
	<u>indiqué</u>		
\$	\$	\$	
Actif			
Actifs financiers par le biais du résultat net	-	547 000	547 000
Participation dans une entreprise associée	2 229 160	354 000	2 583 160
Immobilisations corporelles	37 914 023	194 518	38 108 541
Total de l'actif	53 824 953	1 095 518	54 920 471
Capitaux propres			
Déficit	(33 541 934)	1 095 518	(32 446 416)

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

Total des capitaux propres	40 165 487	1 095 518	41 261 005
Total des capitaux propres et du passif	53 824 953	1 095 518	54 920 471

Au 31 décembre 2017

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Actif			
Actifs financiers par le biais du résultat net	-	1 534 000	1 534 000
Participation dans une entreprise associée	2 047 410	434 000	2 481 410
Immobilisations corporelles	42 158 617	390 729	42 549 346
Total de l'actif	56 043 431	2 358 729	58 402 160
Capitaux propres			
Déficit	(36 318 702)	2 358 729	(33 959 973)
Total des capitaux propres	38 233 716	2 358 729	40 592 445
Total des capitaux propres et du passif	56 043 431	2 358 729	58 402 160

Au 31 mars 2018

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Actif			
Actifs financiers par le biais du résultat net	-	1 337 000	1 337 000
Participation dans une entreprise associée	2 657 725	1 699 000	4 356 725
Immobilisations corporelles	46 817 383	588 723	47 406 106
Total de l'actif	97 883 284	3 624 723	101 508 007
Capitaux propres			
Déficit	(35 424 378)	3 624 723	(31 799 655)
Total des capitaux propres	81 115 439	3 624 723	84 740 162
Total des capitaux propres et du passif	97 883 284	3 624 723	101 508 007

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

b) Ajustements apportés aux états intermédiaires du résultat net et du résultat global

Trimestre clos le 30 septembre 2017

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Gain net sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(473 000)	(473 000)
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(980 000)	(428 000)	(1 408 000)
Charges financières nettes	2 261 625	(194 518)	2 067 107
Perte nette avant impôt	2 798 587	(1 095 518)	1 703 069
Perte nette et perte globale	2 798 587	(1 095 518)	1 703 069
Perte par action	0,02	(0,01)	0,01

Trimestre clos le 31 décembre 2017

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Gain net sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(987 000)	(987 000)
Profit à la dilution d'une entreprise associée	-	(80 000)	(80 000)
Charges financières nettes	1 722 596	(196 211)	1 526 385
Perte nette avant impôt	2 776 768	(1 263 211)	1 513 557
Perte nette et perte globale	2 776 768	(1 263 211)	1 513 557
Perte par action	0,02	(0,01)	0,01

Trimestre clos le 31 mars 2018

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Perte nette sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	197 000	197 000
Profit à la dilution d'une entreprise associée	-	(1 265 000)	(1 265 000)
Charges financières nettes	(2 585 423)	(197 994)	(2 783 417)
Perte nette avant impôt	(894 324)	(1 265 994)	(2 160 318)
Perte nette et perte globale	(894 324)	(1 265 994)	(2 160 318)
Perte par action	(0,01)	(0,01)	(0,02)

c) Ajustements apportés aux tableaux intermédiaires des flux de trésorerie

Mason Graphite Inc.

NOTES ANNEXES

Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

(non audités)

Semestre clos le 31 décembre 2017

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 964 067)	118 550	(1 845 517)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 441 143)	(118 550)	(3 559 693)

Période de 9 mois close le 31 mars 2018

	Précédemment		
	indiqué	Ajustements	Ajusté
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 789 298)	118 550	(2 670 748)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 645 467)	(118 550)	(8 764 017)

Les ajustements apportés n'ont eu aucun impact sur les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, car il s'agit d'éléments hors trésorerie.